



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT DE PICARDIE

SERVICE RÉGIONAL DE LA FORMATION ET DU DÉVELOPPEMENT



MISSION ANIMATION, DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
ET DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DES ÉTABLISSEMENTS DE PICARDIE

ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS
AGRO-ÉCOLOGIQUE ET ÉDUCATIVE
EN PICARDIE

PROGRAMME RÉGIONAL
« ENSEIGNER A PRODUIRE AUTREMENT »

PEPA - OCTOBRE 2014

AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT

SOMMAIRE

1^{ERE} PARTIE : L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN PICARDIE	3
1. LE CONTEXTE AGRICOLE EN PICARDIE ET LE LIEN AVEC LE PROGRAMME REGIONAL.....	3
2. L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PICARD (EXTRAIT PREA).....	3
<i>Nature et répartition des établissements d'enseignement agricole</i>	<i>3</i>
<i>Des établissements de petite taille qui offrent 3 voies de formation</i>	<i>4</i>
<i>Les niveaux de l'offre de formation</i>	<i>4</i>
<i>La répartition en secteurs professionnels.....</i>	<i>4</i>
<i>Les résultats aux examens et l'insertion professionnelle.....</i>	<i>4</i>
3. L'ANIMATION REGIONALE DU « PROGRAMME REGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE POUR LA TRANSITION AGROECOLOGIQUE»	4
4. LES EXPLOITATIONS AGRICOLES DES ETABLISSEMENTS AGRICOLES	5
5. UNE VISION GLOBALE PAR LA FERME REGIONALE.....	5
6. HISTORIQUE DE LA DEMARCHE REGIONALE POUR LA TRANSITION AGROECOLOGIQUE	6
7. PRINCIPES DE LA DEMARCHE REGIONALE POUR LA TRANSITION AGROECOLOGIQUE.....	7
8. « PRODUISONS AUTREMENT, C'EST AUSSI « CONSOMMER AUTREMENT » !.....	8
2EME PARTIE : LE PROGRAMME REGIONAL ENSEIGNER A PRODUIRE AUTREMENT.....	9
AXE A – INITIER DES TRANSITIONS AGROECOLOGIQUE ET EDUCATIVE EN PICARDIE PAR UNE GOUVERNANCE REGIONALE, EN MOBILISANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS ET PARTENAIRES.	9
➔A1 : <i>Organiser et assurer une veille et prospective sur l'évolution du projet agro écologique pour la France</i>	<i>9</i>
➔A2 : <i>Participer aux consultations et réflexions nationales et inscrire le projet régional de Picardie comme recherche action au service du « local » et du « national »</i>	<i>9</i>
➔A3 : <i>Renforcer et développer les partenariats.....</i>	<i>9</i>
✓A31 : <i>Constituer un comité de pilotage régional associant les acteurs et partenaires de l'E.A Picard</i>	<i>9</i>
✓A32 : <i>Développer des partenariats avec la recherche et l'enseignement supérieur : construire des projets collectifs avec des partenaires</i>	<i>9</i>
✓A33 : <i>Développer le partenariat financier avec le Conseil Régional de Picardie</i>	<i>9</i>
✓A34 : <i>Développer les travaux interservices DRAAF</i>	<i>9</i>
➔A4 : <i>Renforcer le pilotage régional des exploitations des EPLEFPA par la création de la Ferme Régionale des Exploitations Agricoles des EPLEFPA</i>	<i>9</i>
✓A 41 : <i>Mise en réseau des exploitations</i>	<i>9</i>
✓A 42 : <i>Donner une meilleure lisibilité des exploitations par la définition de champs d'expertises</i>	<i>9</i>
✓A 43 : <i>Favoriser les échanges de pratiques innovantes entre exploitations.....</i>	<i>9</i>
➔ A5 : <i>Créer des collectifs et les accompagner dans les TransitionS et renforcer les échanges entre équipes pédagogiques, générales ou techniques, les équipes de direction, les DEA et salariés et des professionnels</i>	<i>10</i>
AXE B. ANALYSER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET EN EXPERIMENTER DE NOUVELLES, TANT DANS LE CHAMP DE L'ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT QUE DANS CELUI DE L'ACTIVITE AGRICOLE.	11
➔B1: <i>La transition agroécologique des exploitations des EPL « Comment produire autrement ? ».....</i>	<i>11</i>
✓B11 : <i>Analyse de la situation actuelle dans son degré de mobilisation des principes de l'agroécologie dans les pratiques des exploitations agricoles et dans les supports utilisés pour l'enseignement – formation.....</i>	<i>11</i>
✓B12 : <i>Construction de systèmes de cultures et de pratiques culturelles mobilisant les principes de l'agroécologie en se centrant sur la question de la gestion du risque en adventices et/ou du stockage de carbone dans les sols.....</i>	<i>12</i>
✓B13 : <i>Conception de systèmes d'élevage favorisant l'autonomie alimentaire des troupeaux et la gestion des effluents.....</i>	<i>13</i>
✓B14 : <i>Analyse de l'intérêt du référentiel HVE niveau 3 pour évaluer les performances environnementales permises par la transition agroécologique des exploitations et certification environnementale collective des exploitations des EPL avec un objectif de certification HVE 3</i>	<i>14</i>
➔B2: <i>Renforcer la mission pédagogique de l'exploitation ou « Comment enseigner à produire autrement ? ».....</i>	<i>15</i>
✓B21 : <i>Analyse de l'activité liée aux apprentissages professionnels en exploitation des lycées : de quelle manière le collectif EPA construit ses projets et en fait ou non un véritable projet éducatif ?</i>	<i>15</i>
✓B22: <i>Expérimenter de nouvelles pratiques pédagogiques à partir d'une action innovante sur l'exploitation.....</i>	<i>16</i>
➔B3 : <i>Relancer l'innovation pédagogique ou « Comment former autrement ? ».....</i>	<i>17</i>
✓B31 : <i>Analyse de l'activité liée à l'enseignement - Comment le collectif EA permet et construit les apprentissages ?</i>	<i>18</i>
✓B32 : <i>Expérimenter de nouvelles pratiques pédagogiques par la création et l'expérimentation de nouveaux itinéraires de formation.....</i>	<i>19</i>
AXE C - CAPITALISER, DIFFUSER LES RESULTATS ET ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE DEMARCHE AUPRES DES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE	20
➔C1 : <i>Capitaliser et diffuser</i>	<i>20</i>
➔C2 : <i>Accompagner, Former.....</i>	<i>20</i>

1^{ère} Partie : L'enseignement agricole en Picardie

1. Le contexte agricole en Picardie et le lien avec le Programme Régional

La Picardie est une région à fortes potentialités agricoles, avec une dominante en grandes cultures et cultures industrielles. « On y trouve des sols profonds, de bonne qualité qui présentent un potentiel agronomique et qui bénéficient de fortes réserves en eau. Traditionnellement en visant et en obtenant des rendements élevés en grandes cultures, les agriculteurs picards ont, comme dans les autres régions ayant des rendements élevés, développé une utilisation intensive des engrais et produits phytosanitaires dont les effets s'observent dans la qualité des masses d'eau - Mais en même temps, la Picardie bénéficie d'une agriculture en capacité d'innover et de se diversifier. Le secteur agricole a investi depuis longtemps dans des techniques innovantes et cherche toujours à améliorer ses techniques. La présence d'organismes de recherche de haut niveau (INRA), le Pôle Industries Agro-Ressources, les Chambres d'Agriculture, Agro transfert, engendrent une dynamique régionale qui se traduit par de nombreux projets multi partenariaux tournés vers l'innovation au service des agriculteurs et des établissements de formation. » (Extrait PRAD). Mais la Picardie fait partie des régions avec des stocks parmi les plus faibles en matières organiques (moins de 50 t de C./ha) (ARROUAYS D. et al, 2002b). Les herbicides constituent par ailleurs à l'échelle régionale les polluants les plus fréquents notés dans les eaux de surface et de profondeur (ATLAS de la qualité de l'eau, préfecture de Picardie 2010).

« Si l'agriculture picarde se concentre beaucoup sur les productions végétales, l'élevage est également important dans la région (lait et viande). L'élevage est très souvent réalisé dans des exploitations dont les productions dominantes sont les grandes cultures, ce qui permet de valoriser certains sous-produits ou certaines terres ». L'objectif poursuivi des exploitations ayant des animaux est l'autonomie alimentaire du troupeau. » (Extrait PRAD).

2. L'enseignement agricole picard (extrait PREA)

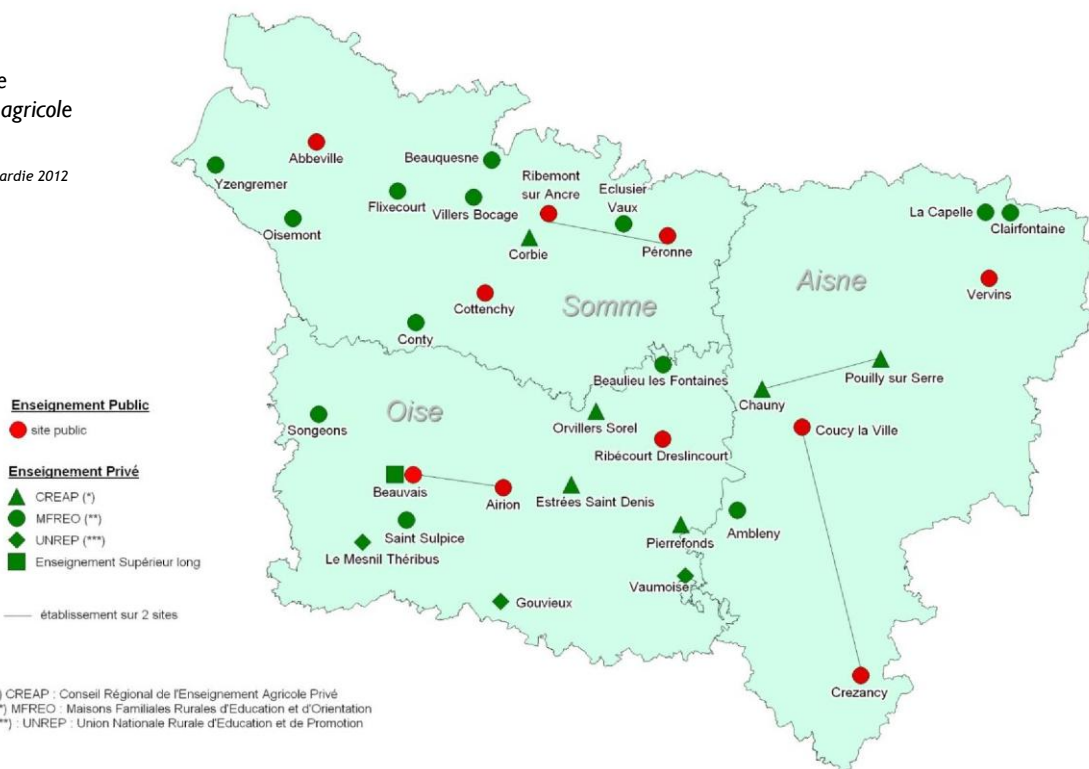
Nature et répartition des établissements d'enseignement agricole

La Picardie compte 7 Établissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPLEFPA). Ils disposent de centres constitutifs : Lycée agricole (au nombre de 8), Exploitation Agricole, Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA), Unité de Formation par Apprentissage (UFA). On dénombre également dans la région 21 établissements privés. Ils sont organisés au sein de 3 familles :

- 13 Maisons Familiales Rurales d'Éducation et d'Orientation (MFREO). Elles sont affiliées à la Fédération Nationale des MFR.
- 5 établissements relevant du Conseil Régional de l'Enseignement Agricole Privé (CREAP) affiliés au Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP) ;
- 3 établissements relevant de l'Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion (UNREP).

Cartographie de l'enseignement agricole en Picardie

© IGN - DRAAF SIG Picardie 2012



Des établissements de petite taille qui offrent 3 voies de formation

Les 5123 élèves de l'enseignement agricole (source données rentrée 2013) sont accueillis dans 28 structures d'enseignement de petite taille. On note à la rentrée 2013 une augmentation globale de 1 % des effectifs :

- enseignement public : 1832 élèves, soit 3,7 % de plus qu'à la rentrée 2012,
- enseignement privé : 3291 élèves, soit 0,7 % de moins.

Les 1529 apprentis, sous la responsabilité des CFA départementaux, sont accueillis dans 16 établissements privés ou publics. Les établissements accueillent les trois voies de formation (formation initiale scolaire, formation par apprentissage, formation continue), et pour la plupart d'entre eux, disposent d'internat. 65 % des élèves de l'enseignement agricole picard sont internes (un chiffre qui atteint 85 % dans les maisons familiales rurales).

Les niveaux de l'offre de formation

Les établissements agricoles de Picardie accueillent des élèves de la quatrième au BTSA. Une classe préparatoire aux grandes écoles est ouverte sur l'établissement du Paraclet.

L'offre de formation permet d'accueillir 63 % des élèves en parcours baccalauréat (général, technologique ou professionnel), ce qui constitue un indicateur favorable concernant l'élévation du niveau de diplômes.

La répartition en secteurs professionnels

La carte de formation de l'enseignement agricole permet d'observer que l'enseignement agricole de Picardie offre une préparation à l'ensemble des métiers relevant du Ministère de l'Agriculture, dans une proportion qui est très proche de la répartition de la carte des diplômes au niveau national.

Les résultats aux examens et l'insertion professionnelle

Les résultats aux examens sont, chaque année, inférieurs à la moyenne nationale. L'amélioration de ces résultats est un enjeu majeur pour notre enseignement régional. Cependant ces résultats sont en cohérence avec ceux de l'Académie d'Amiens. Le nombre de jeunes reçus aux diplômes du baccalauréat professionnel et du BTSA est inférieur de 6 points à la moyenne nationale.

3. L'animation régionale du « Programme Régional de l'Enseignement Agricole pour la Transition Agroécologique »

Trois personnes constituent l'équipe projet pour le SRFD Picardie :

- Le Chargé Animation et Développement des Territoires en SRFD (0.6 ETP) doit animer la réflexion et la mise en œuvre des orientations du programme régional en prenant en compte les politiques publiques, les axes du schéma national des formations et les orientations de la DGER, mais aussi les projets agricoles régionaux. Il est chargé de la coordination globale du projet et de la mise en relation avec les partenaires administratifs, les professionnels et organismes de recherche et de transfert, le Conseil Régional de Picardie et la DGER. Il s'inscrit dans la réflexion et les plans d'action de la DRAAF, et notamment le chantier relatif à la déclinaison régionale du plan agroécologique (chantier 2.8).

Dans cette démarche régionale, deux actions majeures sont d'ores et déjà mises en œuvre, l'une concerne la transition agroécologique et l'autre la transition éducative inhérente, avec pour chacune, une déclinaison opérationnelle conduite par deux chargés de mission, en poste sur l'EPLFPA du Paraclet mais en appui de la mission régionale :

- Un tiers temps régional, complété par 0,2 ETP de dotation régionale est chargé du suivi et de la mise en œuvre des axes relatifs à l'innovation pédagogique et à la transition éducative. A l'origine du projet, il a en charge la capitalisation et la diffusion des résultats obtenus,
- Un I.A.E temps plein est chargé du suivi et de la mise en œuvre de la transition agroécologique dans les exploitations. Il est en relation avec les partenaires professionnels, notamment Agro-Transfert

4. Les exploitations agricoles des établissements agricoles

La Picardie compte 5 exploitations agricoles et 1 atelier pédagogique (en cours de création). L'enseignement agricole privé ne dispose pas d'exploitation.

Les exploitations agricoles des établissements ont un rôle important de construction de compétences professionnelles au service de la pédagogie. Elles s'appuient sur leurs missions d'expérimentation et de développement et sur leur insertion dans les réseaux professionnels et institutionnels (notamment les réseaux thématiques de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche).

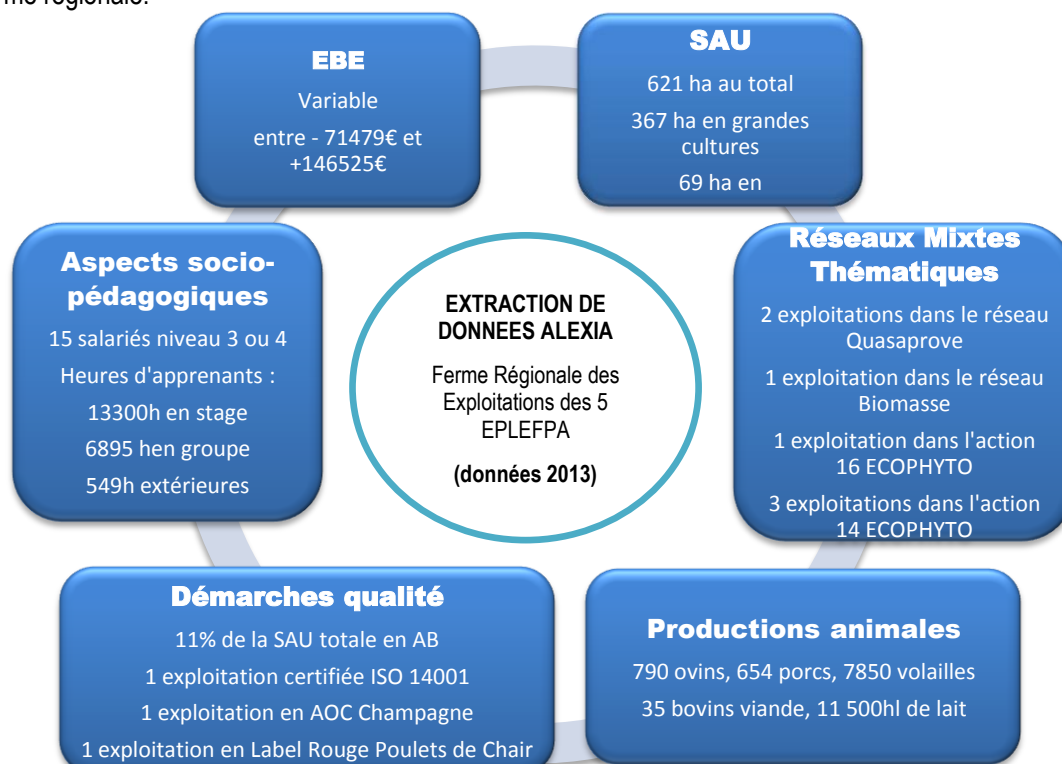
Pour les établissements qui ne disposent pas de leur propre exploitation, les périodes de stage en entreprise sont des moments privilégiés d'apprentissage et de construction de compétences professionnelles grâce aux apports des maîtres de stage.

Les exploitations agricoles des EPL de Picardie représentent des systèmes productifs qui concourent à l'excellence environnementale, à l'innovation technologique et à l'exemplarité dans leur territoire. Depuis 2011, les exploitations des EPL de Picardie ont constitué un réseau informel afin de rendre cohérentes les actions menées par chacune d'elles tout en répondant aux plans initiés par le Ministère visant à développer/encourager les pratiques agricoles innovantes, l'agriculture durable, l'agriculture biologique et à améliorer la performance énergétique des exploitations. Les pôles de référence « Métiers » des établissements sont définis en lien avec les ateliers des exploitations et pourront être renforcés par la mise en place de formations courtes correspondantes dans les CFPPA ainsi que des ressources dans les CdR:

- pour l'EPL du Paraquet (grandes cultures et Polyculture-élevage, 200 ha) : Métiers de la Grande Culture et de la Diversification (**Ultra bas volume, Transformation, Circuits courts**),
- pour l'EPL de l'Oise – Airion 72 ha: Métiers de la Grande Culture et de la Biomasse dédiée (**Agriculture Biologique, Biodiversité et Apiculture, Agro-ressources**),
- pour l'EPL de Ribécourt : (horticulture) : Métiers de l'Horticulture et du Paysage (**Protection Biologique Intégrée, Maraîchage Biologique, Ecojardins**),
- pour l'EPL de Crézancy (Grandes Cultures et Polyculture-élevage : 242 ha) : Métiers de l'Agriculture et de la Viticulture en A.O.C Champagne (**Viticulture Raisonnée et Biologique, Vinification Bio en fûts**)
- pour l'EPL de Vervins (polyculture-élevage 112 ha) : Métiers de la Production Animale (**Autonomie Alimentaire, Signes de qualité, Gestion des effluents**)
- pour l'EPL de la Baie de Somme (Atelier pédagogique en création) : Métiers du développement, Animation, Ruralité et Nature (**Préservation et valorisation des zones humides**).

5. Une vision globale par la ferme régionale

La base de données nationale Alexia permet une extraction spécifique des exploitations agricoles des EPLEFPA picards pour situer la ferme régionale.



6. Historique de la démarche régionale pour la Transition Agroécologique

La DRAAF SRFD s'est saisie dès l'hiver 2013 de la démarche « Produisons Autrement » et a mobilisé ses ressources pour répondre à cet objectif, au regard des expériences menées grâce au Conseil régional et l'ADEME de 2007 à 2013 dans le cadre de la démarche Agenda 21 des établissements agricoles (FREME).

La DRAAF SRFD, au travers de ses établissements, a la ferme volonté d'inscrire ses projets dans la continuité de cette dynamique.

Des travaux inter-services DRAAF sont par ailleurs initiés par la DRAAF SRFD, en vue d'une cohérence régionale et une connaissance partagée des actions à mettre en œuvre

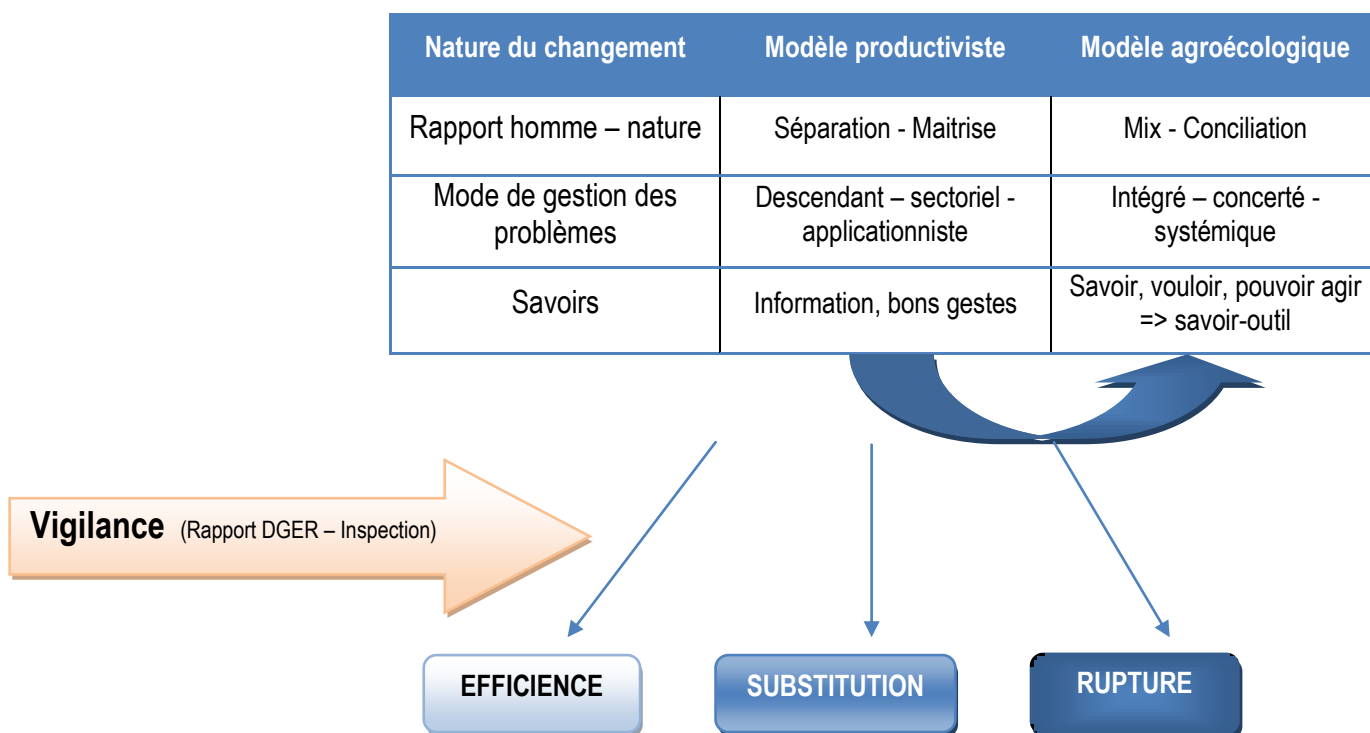
L'Enseignement Agricole Public en Picardie a donc souhaité se saisir, avec l'appui de la DGER, du Conseil régional de Picardie, d'Agrotransfert Ressources et Territoires, de la Chambre Régionale d'Agriculture de la transition agroécologique en se proposant de donner un contenu à une déclinaison régionale du « enseigner à produire autrement » et de la formation professionnelle qu'il suppose.

- Février 2013 : Réponse positive à l'appel à proposition **1/3 temps régional « Animation au sein des EPLEFPA »**. Etablissement porteur : EPLEFPA du Paraclet. Intitulé : « **Accompagnement Régional à la Transition agroécologique et transition éducative inhérente** ».
- 20 Juillet 2013 : Présentation du projet au **Directeur de l'Education du Conseil Régional de Picardie**.
- Fin août 2013 : Réponse (négative) à l'appel à projet **CASDAR « Mobilisation collective pour l'agroécologie »** porté par Agrotransfert. Intitulé : « **EDUC-AGRO-ECOLOGIE** » -
- 2 septembre 2013 : Présentation de la démarche au **Directeur de l'Environnement du Conseil Régional**
- 22 Octobre 2013 : Présentation lors de la réunion du des **Chargés ADT à la DGER** organisée par le Bureau des Initiatives de Partenariats et d'Innovations(BIPI), en présence de Monsieur SCHNABELE et du Chef de Bureau BIPI « **Exemple d'un projet régional sur la démarche Agroécologique et place du chargé ADT**».
- Jeudi 7 Novembre 2013 : Présentation **aux services de la DRAAF** (35 participants).
- Vendredi 8 Novembre : Présentation du projet au chef du **Bureau Vie Scolaire Etudiante et de l'Insertion (BVIE) et à l'assesseur du doyen de l'Inspection de l'Enseignement Agricole - DGER**
- 15 Novembre 2013 : Présentation aux **directeurs d'EPL de Picardie en présence des DEA et directeurs de CFA et CFPPA** à la DRAAF de Picardie – Validation du projet et définition de la composition du COPIL.
- 22 Novembre 2013 : Présentation au **Comité Technique Régional de l'Enseignement Agricole**. CTREA.
- 28 Novembre 2013 : Intervention au **Séminaire « Agro écologie pour la France »** réalisé par la DRAAF de Picardie – **SREAFE** destiné aux fonctionnaires d'Etat.
- 6 Décembre 2013 : **Comité de Pilotage 1**
- 18 mars 2014 : **Réunion avec professionnels** et chambres d'agriculture pour présentation du projet global
- 21 Mars 2014 : **Comité de pilotage 2**
- 18 Avril 2014 : Présentation et validation champs d'expertises des exploitations (Dir EPL et INRA)
- 6 mai 2014 : Point avancement du projet au **CREA**
- 20 mai 2014 : journée de **présentation des outils ODERA et SYMEOS** aux enseignants et DEA
- 23 mai 2014 : Point sur état d'avancement de la démarche aux directeurs d'EPL et adjoints
- 6 juin 2014 : **Comité de pilotage 3**
- 17 juin 2014 : Journée de travail Dijon sur **espace Chlorofil** dédié
- 4 Juillet 2014 : **Travail interservices DRAAF** sur grille de positionnement des EA sur les plans nationaux
- Juin 2014 : Lancement **enquête élève ancrochage**
- Juin 2014 : Lancement **enquête enseignant**
- 10 Juillet 2014 : Formation des équipes de direction Picardie sur le pilotage pédagogique
- De janvier à juin 2014 **8 journées d'accompagnement** du collectif enseignants (nommé « EA »)
- De janvier à juin 2014 : **12 journées analyse de l'activité** liée aux apprentissages professionnels sur 3 exploitations
- Sept à Oct 2014 : Rédaction et réalisation du positionnement des exploitations sur les plans du projet agroécologique.

7. Principes de la démarche régionale pour la Transition Agroécologique

La DRAAF SRFD a fait le choix de partir du constat que, pour assurer la transition agro écologique, les acteurs doivent avant tout être lucides sur leurs pratiques, qu'elles soient managériales, techniques ou éducatives.

Ce schéma montre les natures du changement à opérer selon les modèles actuels et en devenir :



Si un changement de paradigme est visé, la perspective dominante de « transmission » des savoirs doit être questionnée. Il est donc important d'identifier *a priori* les pratiques des équipes et de venir les questionner – en toute bienveillance – relativement à ce qu'elles engagent en termes d'apprentissages, de compétences à produire autrement au sein de collectifs territoriaux et/ou professionnels. Ces analyses de pratiques – professionnelles et pédagogiques – supposent un accompagnement.

Pour accompagner aux changements nécessaires, la DRAAF SRFD a engagé depuis Décembre 2013 une démarche régionale intitulée « Accompagnement aux transitionS agroécologique et éducative en Picardie » composée de 3 axes majeurs :

- **A.-** Introduire une démarche de transitionS, agroécologique et éducative en Picardie par une gouvernance régionale, en mobilisant l'ensemble des acteurs et partenaires.
- **B.-** Analyser les pratiques professionnelles et en expérimenter de nouvelles, tant dans le champ de l'activité d'enseignement que dans celui de l'activité agricole.
- **C.-** Capitaliser, diffuser les résultats et accompagner la mise en œuvre de cette expérimentation auprès de l'enseignement agricole

A ce jour, les recherches-action en matière pédagogique sont pléthores mais restent circonscrites à leur propre périmètre (celui de la formation). Cette « recherche-action-éducation » serait co-construite à partir des systèmes de production et avec des acteurs de systèmes de formation différents (professionnel, technique, supérieur) dans une perspective de transition tant technique que pédagogique.

La démarche régionale vise à accompagner et analyser les pratiques professionnelles et en expérimenter de nouvelles, tant dans le champ de l'activité d'enseignement que dans celui de l'activité agricole. In fine, l'accompagnement vise :

- **Une éducation** au jugement et au choix, à la responsabilité et à la complexité, à l'incertitude et la gestion adaptative. On ne peut pas enseigner ni former à « produire autrement » aujourd'hui et demain comme on a formé hier dans le cadre d'une agriculture dite « conventionnelle ». L'enseignement d'un modèle unique, basé sur la diffusion, l'inculcation de savoirs, n'est plus pertinent pour construire la citoyenneté professionnelle nécessaire aux agriculteurs de demain. La transition agroécologique ne peut donc qu'être accompagnée d'une transition éducative.

- **Un renforcement** de la place des **exploitations agricoles et horticoles** des établissements, comme levier majeur de l'apprentissage du « produire autrement ». Les apprenants doivent s'imprégner et échanger avec leurs camarades sur de nouvelles pratiques de production déployées ou expérimentées dans les exploitations. Les exploitations doivent aussi continuer à développer des partenariats avec les structures de recherche et de développement et innover en matière d'agroécologie.

Pour ce faire, l'équipe projet et les différentes parties prenantes ont décidé en lien avec le RNEDD de rendre, dans un premier temps, les praticiens lucides sur leurs pratiques en utilisant un outil de positionnement permettant de donner des repères et donc d'accompagner les équipes. Cet outil, basé sur 4 composantes – ENSEIGNER, APPRENDRE, PRODUIRE & CO-PRODUIRE DES SAVOIRS AVEC LES PARTIES PRENANTES DES TERRITOIRES – permet de les considérer simultanément. Chacune des composantes est subdivisée en plusieurs gradients qui permettent de lire une progression en termes de complexité, de fonctionnement systémique, de construction de connaissances-compétences.

Le positionnement des équipes autour du projet « enseigner à produire autrement » se fera en lien avec la DRAAF SRFD qui a choisi de travailler autour de 3 questionnements qui interagissent entre eux :

ASSURER LA TRANSITION AGROECOLOGIQUE DES EXPLOITATIONS, ou « Comment produire autrement ? »

Il s'agit de construire des systèmes socio-techniques mobilisant les principes de l'agroécologie

RENFORCER et VALORISER LE ROLE PEDAGOGIQUE DE L'EXPLOITATION, ou « Comment enseigner à produire autrement ? »

Il s'agit de permettre la valorisation et la construction des connaissances et pratiques innovantes dans les formations, dans le cadre de travaux de projets et actions menées sur les exploitations.

RELANCER L'INNOVATION PEDAGOGIQUE, ou « Comment former autrement ? »

Il s'agit de relancer l'innovation pédagogique en rendant les acteurs lucides sur leurs pratiques et en mobilisant à bon escient les outils existants ou à créer

A chaque questionnement correspond un premier temps d'analyse des pratiques, suivi de propositions d'actions et de livrables ou attendus, de besoins en formation et en accompagnements et enfin de diffusion. Un simple pictogramme mentionne l'état d'avancement du programme régional :

☹️ : non finalisé, 😊 : en cours et présenté en comité de pilotage, 😄 : finalisé et validé en comité de pilotage

Un schéma global de présentation et de synthèse du projet est disponible en annexe de ce document

8. « Produisons autrement, c'est aussi « consommer autrement » !

« Activité de transformation de la nature et de loin première source de matières premières pour l'alimentation de l'homme, l'agriculture est aujourd'hui dans les pays du Nord au cœur d'enjeux de société dépassant la préoccupation historique de la satisfaction des besoins quantitatifs. Les attentes des parties intéressées, citoyens, consommateurs d'espace résidentiel et de denrées alimentaires, se sont radicalement renouvelées : en témoignent une demande alimentaire différenciée, une sensibilité croissante à l'impact des modes de production sur le bien-être – cadre de vie, santé – et celui des générations futures. » (Extrait d'un rapport du Conseil de Prospective Européenne et Internationale pour l'Agriculture et l'Alimentation)

Le plan enseigner à produire autrement concerne essentiellement l'enseignement aux métiers de la production agricole. Mais il serait dommageable d'être exclusif et de ne pas réfléchir le dispositif sur l'ensemble des problématiques agricoles, notamment le lien avec l'alimentation. Aussi, enseigner à produire autrement s'élargit à la question « enseigner à consommer autrement » pour les établissements offrant des formations en dehors du champ de la production agricole et horticole.

C'est pourquoi le SRFD et le SRAL Picardie pourront accompagner l'ensemble des établissements, public ou privé, quel que soit les métiers auxquels ils préparent sur les thématiques du « Consommer autrement » et « Comment enseigner à consommer autrement », l'innovation pédagogique ou « Comment former autrement » étant inscrite de fait dans les projets de tous les établissements. Ces projets seront à définir dans le cadre du Plan National pour l'Alimentation, pilotée par le SRAL et développée en quatre axes majeurs : la justice sociale, l'éducation alimentaire de la jeunesse, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le renforcement de l'ancrage territorial des actions menées.

2ème Partie : Le Programme Régional Enseigner à Produire Autrement

AXE A - Initier des TransitionS agroécologique et éducative en Picardie par une gouvernance régionale, en mobilisant l'ensemble des acteurs et partenaires.

➔A1 : Organiser et assurer une veille et prospective sur l'évolution du projet agro écologique pour la France

Loi d'Avenir, Notes de Service, Rapports inspection et CGAEER 😊

➔A2 : Participer aux consultations et réflexions nationales et inscrire le projet régional de Picardie comme recherche action au service du « local » et du « national »



➔A3 : Renforcer et développer les partenariats

✓A31 : Constituer un comité de pilotage régional associant les acteurs et partenaires de l'E.A Picard

Le Comité de pilotage régional est composé de : la DGER, l'Inspection de la DGER, 1 Directeur EPL, 1 Directeur CFPPA, l'Animateur réseau CFPPA, 1 Directeur d' Exploitation, les chefs de service SRFD, SRAL, SREAFE, (SRISE), 1 agriculteur, Agro transfert Ressources et Territoires, l'INRA, le Conseil régional de Picardie, la Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie, le Rectorat, le SNA dont Agrosup Dijon.

Ce comité s'est déjà réuni 3 fois depuis Décembre 2013 😊

✓A32 : Développer des partenariats avec la recherche et l'enseignement supérieur : construire des projets collectifs avec des partenaires



✓A33 : Développer le partenariat financier avec le Conseil Régional de Picardie

Livrable/Attendu:

- Définition, analyse et financement de la fonction pédagogique des exploitations 😊
- Formalisation d'un Contrat d'Objectifs et de Moyens intitulé « Programme d'Actions Prévisionnel de Modernisation des Exploitations Agricoles des EPLEFPA de Picardie » 😊

✓A34 : Développer les travaux interservices DRAAF

- SRAL dans le cadre des plans ECOPHYTO, ECOANTIBIO, plaisir à la cantine,
- SREAFE dans le cadre des plans ambition bio, apiculture, constitution GIEE,
- SRISE en orientation des études et des données vers des indicateurs agroécologiques.

➔A4 : Renforcer le pilotage régional des exploitations des EPLEFPA par la création de la Ferme Régionale des Exploitations Agricoles des EPLEFPA

✓A 41 : Mise en réseau des exploitations avec un directeur désigné par ses pairs pour accompagner le chargé ADT en région aux instances et réunions régionales organisées par les partenaires 😊

✓A 42 : Donner une meilleure lisibilité des exploitations par la définition de champs d'expertises pour chacune d'elles 😊

✓A 43 : Favoriser les échanges de pratiques innovantes entre exploitations 😊

➔ A5 : Créer des collectifs et les accompagner dans les TransitionS et renforcer les échanges entre équipes pédagogiques, générales ou techniques, les équipes de direction, les DEA et salariés et des professionnels

Contrairement aux idées reçues, la résistance au changement n'est pas un « défaut » mais une réaction intelligente de protection, tant que n'apparaissent pas les bienfaits du changement ! Aussi, il est toujours plus efficient de co-construire collectivement les changements plutôt que de les subir sans y repérer de sens. C'est pourquoi le SRFD a choisi de constituer 3 « collectifs » de départ, qui sont accompagnés et formés et dont la vocation, à moyen terme, est de fusionner autour de projets structurants en établissement.

ASSURER LA TRANSITION AGROECOLOGIQUE DES EXPLOITATIONS ou

« Comment produire autrement ? »

Le collectif (nommé « PA ») est composé des DEA, de 3 agriculteurs, de la Chambre Régionale d'Agriculture, de l'Institut La salle Beauvais, avec une co-animation SRFD / Agrotransfert – Ressources et Territoires

RENFORCER et VALORISER LE ROLE PEDAGOGIQUE DE L'EXPLOITATION, ou

« Comment enseigner à produire autrement ? »

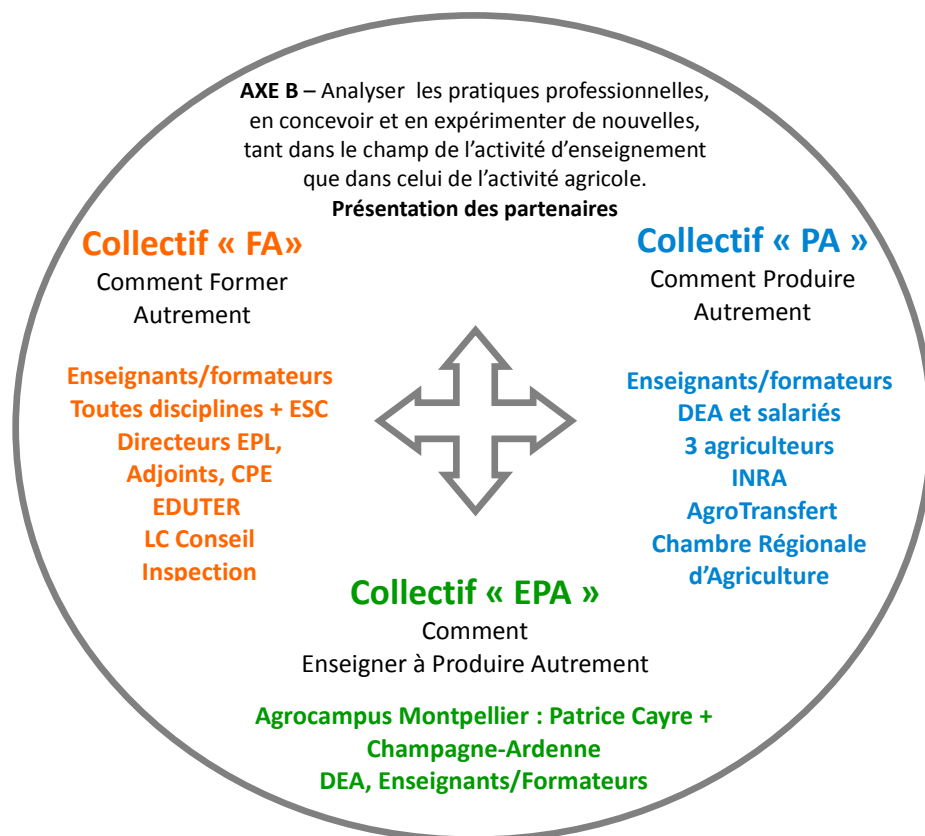
Le Collectif (nommé « EPA ») est composé des DEA, Salariés, Partenaires professionnels de l'établissement, Enseignants formateurs Techniques

RELANCER L'INNOVATION PEDAGOGIQUE, ou

« Comment former autrement ? »

Le Collectif (nommé « EA ») est composé d'enseignants toutes disciplines, Socio Culturel, Adjoints, CPE

Entre ces collectifs, les interactions auront lieu en continu et de multiples partenaires associés et mobilisés :



AXE B. Analyser les pratiques professionnelles, en concevoir et en expérimenter de nouvelles, tant dans le champ de l'activité d'enseignement que dans celui de l'activité agricole.

➔B1: La transition agroécologique des exploitations des EPL « Comment produire autrement ? »

Avant même de mettre en place une démarche d'accompagnement ou de projet visant à « produire autrement », il est important de connaître la situation des exploitations et des enseignements dans leur degré d'engagement vers l'agroécologie, par la réalisation d'un état des lieux de la mobilisation des principes de l'agroécologie dans les exploitations et les enseignements.

Ensuite, et afin de cibler dans le PEPA les grands enjeux agricoles de Picardie et les relier aux champs d'expertises et spécificités des exploitations agricoles des établissements, la DRAAF SRFD a souhaité répondre à la transition agroécologique autour de :

- la gestion des adventices par rapport aux produits herbicides dans l'eau et les taux de matière organique dans les sols dans la problématique du stockage de carbone
- l'autonomie alimentaire des troupeaux et la gestion des effluents.

En fléchant deux démarches réflexives à mener auprès des exploitations agricoles, la DRAAF SRFD Picardie ne prétend pas couvrir le champ des possibles de chaque exploitation/atelier. L'objectif est avant tout d'impulser, auprès des équipes, des démarches expérimentales ou des projets co-construits montrant que des solutions peuvent être apportées par les exploitations agricoles/ateliers technologiques à des problématiques agroécologiques, dans le cadre d'une reconception des systèmes de production. C'est bien le transfert de cette démarche aux exploitations des lycées agricoles et aux collectifs d'enseignants/formateurs qui est visée, au-delà du simple diagnostic ou de la mise en place d'actions concrètes.

La transition agroécologique sera ainsi favorisée dans sa globalité, dans une approche sociotechnique et socioéducative passant par l'expérimentation de nouvelles pratiques, de nouveaux modes de participation au développement territorial, la capitalisation sur les performances...

Cette expérimentation de nouvelles pratiques pouvant répondre à des problématiques fortes en Picardie, il importe que les résultats (différents recueils) puissent être largement diffusés et que la transition agroécologique soit accompagnée auprès de l'ensemble des acteurs agricoles.

Co-animé SRFD et Agro Transfert, ces travaux seront menés avec le collectif PA constitué des Directeurs d'Exploitation des Lycées, 3 agriculteurs, la Chambre Régionale d'Agriculture, les salariés, les enseignants/formateurs techniques. Pour résumer les actions du collectif, il s'agit de :

- analyser le degré de mobilisation des principes de l'agroécologie dans la situation actuelle, que ce soit à travers les pratiques des exploitations agricoles ou dans les supports utilisés pour l'enseignement/formation,
- construire des systèmes de cultures et des pratiques culturelles mobilisant les principes de l'agroécologie en se centrant sur la question de la gestion du risque en adventices et /ou du stockage de carbone dans les sols,
- concevoir des systèmes d'élevage favorisant l'autonomie alimentaire des troupeaux et la gestion des effluents,
- analyser l'intérêt du référentiel HVE niveau 3 pour évaluer les performances environnementales permises par la transition agroécologique des exploitations.

✓B11: Analyse de la situation actuelle dans son degré de mobilisation des principes de l'agroécologie dans les pratiques des exploitations agricoles et dans les supports utilisés pour l'enseignement – formation

Il s'agit de connaître la situation des exploitations et des enseignements dans le degré de mobilisation des principes de l'agroécologie, par la réalisation d'un état des lieux de la mobilisation des principes de l'agroécologie, c'est-à-dire de la triple performance économique, environnementale et sociale dans les exploitations et les enseignements. Cette première évaluation de la situation actuelle des structures possède une double finalité :

- elle permet de reconnaître les efforts déjà mis en place par les équipes d'exploitation et leurs partenaires, pour construire un outil pédagogique, innovant et efficace, parfois précurseur dans ses pratiques agroécologiques. La reconnaissance et la communication autour de ces pratiques constitue un point important pour valoriser les exploitations et ateliers auprès des apprenants et des acteurs du territoire,

- elle constitue aussi un appui pour orienter l'exploitation ou l'atelier technologique vers son « champ d'expertise » : en mettant en valeur les pistes d'amélioration possibles, il s'agira de fixer des objectifs ou des actions plus ou moins ambitieux dans des domaines considérés comme prioritaires.

Une grille de positionnement est en cours de création avec les différents services de la DRAAF, au regard des plans d'action du projet agroécologique (plan ECOPHYTO, ECOANTIBIO, apiculture durable). Cette grille viendra en complément des indicateurs proposés par l'ACTA et de l'expertise des partenaires du projet de RMT ERYTAGE pour analyser chaque exploitation.

Livrable/Attendu: Un document de synthèse régional par exploitation établi avec les chefs d'exploitation et les enseignants caractérisant 😊

- les démarches pouvant contribuer à un engagement vers l'agroécologie,
- les pratiques agroécologiques déjà mises en œuvre et celles envisageables,
- les performances des exploitations (points forts/points faibles),
- les pistes d'action possibles et les objectifs à atteindre (projet de chaque exploitation avec calendrier de réalisation) d'ici 2018 (à noter : les exploitations ayant un pôle d'expertise reconnu pour un des plans d'action du projet agroécologique auront des objectifs à atteindre plus ambitieux).

Intervenant: I.A.E., Tiers temps régional ; Partenaire et appui: Agro-transfert, RMT ERYTAGE. Le réseau des exploitations s'est d'ores et déjà inscrit dans l'expérimentation de l'outil « autodiagnostic » porté par l'ACTA et la DGPAAT.

✓B12 : Construction de systèmes de cultures et de pratiques culturelles mobilisant les principes de l'agroécologie en se centrant sur la question de la gestion du risque en adventices et/ou du stockage de carbone dans les sols

Cette démarche est issue de projets de transfert partenariaux (respectivement le projet GCEOS et le projet SCI moins d'Herbicides) conduits par Agro-Transfert Ressources et Territoires. Ils ont permis de développer des démarches de conseil et outils d'aide à la décision visant par la mobilisation des principes de l'agroécologie à d'une part améliorer le taux de matière organique des sols et d'autre part diminuer le risque adventice des parcelles agricoles.. Ces expériences de projets ont montré que des solutions pouvaient être apportées, par les exploitations agricoles, à ces problématiques dans le cadre d'une reconception des systèmes de culture.

Il s'agit d'investir la question de gestion du risque adventice et de la teneur en matière organique des sols comme exemple de mise en œuvre concrète des principes de l'agroécologie. Cette action vise à revisiter les systèmes de cultures et les pratiques agronomiques de certains systèmes des exploitations agricoles impliquées dans le projet à l'aide de la mobilisation des OAD SIMEOS-AMG et ODERA-systèmes.

Sur quelques parcelles utilisées comme support, trois phases de travail vont se succéder mobilisant les chefs d'exploitations, les enseignants formateurs, les apprenants :

1. le diagnostic initial partagé « adventices » et « carbone » des parcelles sur la base de la mobilisation des outils d'aide à la décision SIMEOS-AMG et OdERA-Systèmes. Ce diagnostic sera réalisé la première année par les chefs d'exploitations eux-mêmes avec l'aide d'AGT-RT. Un enseignant au moins par lycée sera mobilisé pour suivre les travaux réalisés sur les parcelles de l'exploitation de son lycée.
2. la proposition conjointe (enseignants – chefs d'exploitations – AGT-RT) de solutions pour diminuer le risque adventice et améliorer le stock de carbone du sol. Ces propositions seront faites par l'intermédiaire de réunions collectives de co-construction entre les chefs d'exploitation, les enseignants et apprenants.
3. l'expérimentation de nouveaux systèmes de production ; créer des alternatives et les tester

Livrable/Attendu: 😞

- un bilan de la situation de gestion des adventices et matières organiques pour chaque parcelle testée
- Des scénarii de successions de cultures et d'associations d'espèces (animales et/ou végétales) innovantes pour chaque parcelle testée et des propositions d'expérimentation
- une base de données formalisée et une méthodologie permettant d'utiliser en routine dans un objectif pédagogique les outils de diagnostics SIMEOS-AMG et OdERA-Systèmes mobilisant les principes de l'agroécologie

Intervenant: I.A.E, Partenaire et appui: Agro-transfert, RMT ERYTAGE

✓B13 : Conception de systèmes d'élevage favorisant l'autonomie alimentaire des troupeaux et la gestion des effluents

La gestion durable des flux dans les systèmes d'élevage fait partie intégrante du concept agroécologique ; elle réaffirme entre autres la nécessité de mener une réflexion conjointe sur les intrants, les produits, les déchets liés aux productions animales et leur intégration dans les autres ateliers de l'exploitation dans un souci de cohérence globale.

Cette action cible deux catégories particulières de composantes en entrée et sortie du système de production animale.

Pour les intrants, il s'agit notamment de diminuer l'achat d'aliments en développant l'autonomie alimentaire des troupeaux. L'objectif est bien de produire des aliments sur l'exploitation, en qualité et quantité pour couvrir les besoins d'entretien et de production de l'élevage, sans pénaliser les finalités pédagogiques de l'atelier, ni les performances sanitaires ou économiques du(des) troupeau(x).

Pour les déchets et sous-produits, la problématique est recentrée autour de la gestion durable des effluents d'élevage. L'objectif consiste d'une part à atteindre un niveau d'exemplarité dans le respect de la réglementation liée au stockage, au traitement et à l'usage de ces effluents, et d'autre part à optimiser leur valorisation sous forme d'engrais (compostage,...) ou de source d'énergie (méthanisation,...).

Le raisonnement des flux pourra se faire sur une échelle locale : l'autonomie alimentaire ou la valorisation des effluents d'élevage peuvent en effet être raisonnés conjointement et en partenariat avec des acteurs locaux pour contribuer à la réflexion sur le territoire.

Sur les exploitations possédant des ateliers d'élevage, trois phases de travail vont se succéder mobilisant les directeurs d'exploitations, les enseignants formateurs, les apprenants :

1. Une évaluation des forces et faiblesses du système d'exploitation actuel, relative aux flux de l'atelier élevage. Elle doit permettre de fixer le niveau d'équilibre souhaitable compte tenu des pratiques déjà en place (entrées et sorties, flux internes et externes à l'exploitation, ...), mais aussi prendre en compte les contraintes environnementales (pédoclimat, organisation de l'espace, réglementation, environnement, prix des aliments...) et les objectifs propres à l'exploitation (enjeux pédagogiques, organisation du travail, politique de l'EPL,...). Cet état des lieux sera nourri par la grille d'évaluation réalisée dans l'action **B31**, complétée par les directeurs d'exploitations eux-mêmes, en lien avec les équipes pédagogiques pour valoriser la démarche de réflexion auprès des élèves.
2. Une ou plusieurs propositions conjointes (enseignants et formateurs – élèves – directeurs d'exploitations) de projets pour optimiser l'autonomie alimentaire de l'élevage et la gestion de ses effluents, dans un souci d'équilibre entre les champs possibles et souhaitables établis par l'évaluation précédente. Ces projets pourront faire l'objet de partenariats avec des agriculteurs ou des instances locales dans leur conception et/ou leur réalisation.
3. Une mise en pratique expérimentale ou pérenne permettant de tester et capitaliser sur les projets construits précédemment. Il s'agira notamment de valoriser les résultats de ces actions, qu'ils soient probants ou non, au niveau de l'EPL et du territoire.

Livrable/Attendu: ☹️

– un bilan sur la gestion du système d'élevage au démarrage de l'action, les flux internes et externes à l'exploitation, ainsi que l'analyse des finalités et contraintes de l'exploitation.

– un écrit rassemblant les projets de systèmes d'autonomie alimentaire et de gestion des effluents, issus de la réflexion des élèves, enseignants et directeurs d'exploitation. Ces écrits devront préciser les éléments moteurs dans le choix des projets, les modalités de réalisation, une projection sur le futur système d'élevage, les impacts comparatifs au(x) système(s) précédent l'action, la valorisation pédagogique dans les différentes formations sur l'EPL et la place des éventuels partenaires locaux.

– un document de suivi formalisé permettant d'étudier en routine, dans un objectif pédagogique, l'impact et la conduite des projets sur le(s) système(s) d'élevage, dans l'objectif de capitaliser les résultats.

Intervenant: I.A.E, Partenaire et appui: réseau thématique « Agronomie ECOPHYTO » et « Élevage », INRA, Institut de l'Elevage

✓B14 : Analyse de l'intérêt du référentiel HVE niveau 3 pour évaluer les performances environnementales permises par la transition agroécologique des exploitations et certification environnementale collective des exploitations des EPL avec un objectif de certification HVE 3

L'affichage de la démarche, des actions et efforts des exploitations et ateliers technologiques passe par une reconnaissance officielle ; il reste toutefois à identifier, parmi les formes de certification existantes, laquelle serait la plus pertinente au regard des champs d'expertise et des principes de l'agroécologie. C'est dans cette optique, et à la demande de la DGER, que les exploitations agricoles et ateliers technologiques devront analyser la sensibilité du référentiel HVE NIVEAU 3 pour évaluer les performances environnementales permises par la mise en place des principes de l'agroécologie. Au-delà du bénéfice sur l'affichage des exploitations, la démarche peut être appropriée par les équipes éducatives.

Sur les 5 exploitations des EPL trois phases de travail vont se succéder chaque année mobilisant les chefs d'exploitations, les enseignants formateurs, les apprenants :

Année 1 : autodiagnostic de l'exploitation réalisé avec le DEA, les enseignants formateurs et les apprenants avec l'aide du conseiller agricole de la Chambre Régionale en charge de la certification HVE.

Année 2 :

- analyse des scénarii proposés dans l'action B41 (Analyse de la situation actuelle en termes de mobilisation des principes de l'agroécologie dans les pratiques des exploitations agricoles) avec la grille HVE NIVEAU 3,
- analyse des atouts limites du référentiel HVE pour évaluer les performances environnementales permises par la transition agroécologique des exploitations.

Cette analyse sera faite par l'intermédiaire de réunions collectives de co-construction entre les chefs d'exploitation, les enseignants et apprenants

Livrable/Attendu: 😞

Appropriation de la méthode par les enseignants, évaluation en vue d'une acquisition d'une autonomie dans la mobilisation de ce référentiel au profit de l'enseignement (Action B32 ET B22)

Synthèse argumentée des atouts limites du référentiel HVE pour évaluer les performances environnementales permises par la mobilisation de principes agroécologiques.

- une analyse critique de la situation « environnementale des exploitations » et des propositions de solutions
- une base de données formalisée permettant d'utiliser en routine dans un objectif pédagogique les outils de diagnostics en vue d'une certification

Intervenant: I.A.E, Partenaire et appui: Chambre Régionale d'Agriculture

➔B2: Renforcer la mission pédagogique de l'exploitation ou « Comment enseigner à produire autrement ? »

Quels liens entre la transition agroécologique et la transition éducative / pédagogique ?

La transition agroécologique vise à passer d'un modèle quasi-unique, fondé sur la maîtrise de la nature par l'homme dans une perspective sectorielle et descendante à des modèles fondés sur une diversité des agricultures et de leurs fonctions, utilisant le plus et le mieux la nature et jouant le moins contre elle, combinant les performances économiques, sociales et environnementales, dans une perspective coopérative à différentes échelles (territoires de proximité comme échelles continentale et mondiale).

Cette transition ne peut se faire sur la seule transmission de connaissances ni sur l'inculcation de bons gestes. Permettre le changement de pratiques dans une perspective de durabilité, c'est éduquer à la citoyenneté planétaire et professionnelle en se servant des exploitations des lycées comme levier du changement et des apprentissages, c'est passer du seul système d'exploitation à des systèmes agro-sociéto-économiques, c'est renforcer la place des didactiques disciplinaires, professionnelles, mais aussi finalisées (EDD) et des QSV pour traiter des défis (écologiques, énergétiques, alimentaires,...) dans une perspective de lien entre pratiques – recherche – transfert technique et transfert éducatif.

Il s'agit de permettre la valorisation et le transfert des connaissances et pratiques innovantes de l'exploitation dans les formations, dans le cadre de travaux avec le collectif EPA constitué des Directeurs d'Exploitation des Lycées, les salariés, les partenaires professionnels de l'établissement, les enseignants/formateurs techniques

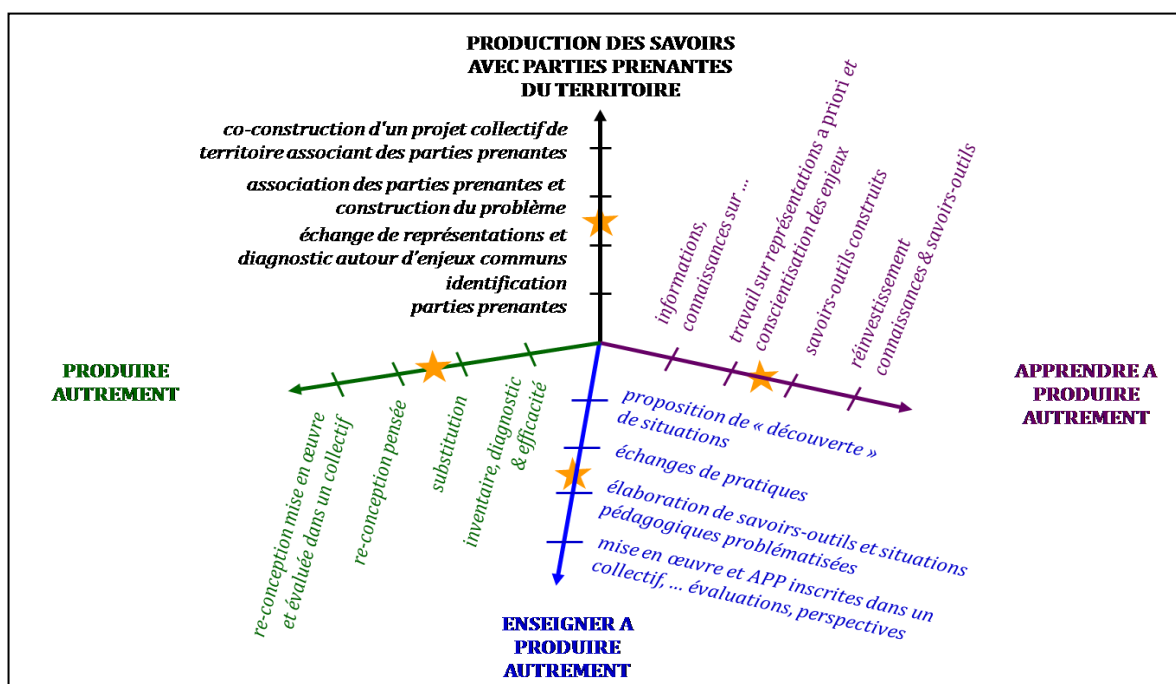
✓B21 : Analyse de l'activité liée aux apprentissages professionnels en exploitation des lycées : de quelle manière le collectif EPA construit ses projets et en fait ou non un véritable projet éducatif ?

A partir d'un projet d'exploitation, des enquêtes sur site sont menées pour déterminer : par le 1/3 temps régional et un animateur de réseau thématique

- Quelle organisation ?
- Quelle place de l'apprenant dans le projet ?
- Quels processus éducatifs /pédagogiques en jeu ?

A l'issue du travail d'analyse, il s'agira de positionner les équipes pédagogiques - au travers de leurs activités/pratiques au regard d'une action – sur l'un des quatre gradients des différents axes de l'outil de positionnement.

Outil de positionnement « Enseigner à Produire autrement » (Peltier, Leducq, Gaborieau, 2014)



Axe « enseigner » :

1. Processus ENSEIGNER : apport de connaissances, visites, informations
2. Questionnement des pratiques pédagogiques, début de réflexivité
3. Elaboration de situations problématisées (traitement de questions faisant problème)
4. Mise en œuvre de ces nouvelles situations et analyse des pratiques.

Axe « apprendre » :

1. Des informations, des connaissances liées à des situations
2. Travail sur les représentations, prise en compte des enjeux, contextualisation
3. Savoirs-outils pour se donner prise sur les systèmes, pouvoir de prendre des décisions en connaissance de cause
4. Réinvestissement des connaissances et savoirs-outils sur de nouvelles situations.

Axe « produire » :

1. Inventaire / diagnostic de la situation ; première réduction des impacts
2. Techniques nouvelles, substitution de certaines composantes
3. Réflexion sur la reconception du système dans sa globalité
4. Reconception du système mise en œuvre sur l'exploitation en lien avec des réseaux, des collectifs

Axe « coproduire des savoirs avec les territoires » :

1. Identification des parties prenantes
2. Echange de représentations et diagnostic autour d'enjeux communs
3. Association de parties prenantes et construction du problème qui les réunit
4. Co-construction d'un projet collectif de territoire associant les parties prenantes qui veulent s'engager et mise en œuvre du projet.

Livrable/Attendu:

- Définition et capitalisation sur les éléments favorables au changement avec une entrée sociologique et des sciences de l'éducation et l'identification des pistes d'amélioration 😊
- Positionnement des équipes, au travers de leurs activités et pratiques autour d'une action, sur l'outil permettant de lire leur « posture » (rationalisation – remise en cause partielle – reconception pensée – reconception effective) (2015)
- Quelles préconisations pour faire de l'exploitation, un lieu d'expérimentation pour apprendre ? (fin 2015)
- Recueil sur les types de savoirs qui se construisent et la manière dont ils se construisent (Juin 2016)
- Recueil sur l'évolution des métiers du collectif A en lien avec les transitions agro écologiques et éducatives. Un volet social faisant le point de la situation et des conditions de travail des personnels impliqués dans la mise en œuvre sera également intégré (fin 2016)

Intervenant: 1/3 temps régional ; Partenaire et appui: animateur Réseau Thématique Produire Autrement, RNEDD

✓B22: Concevoir et Expérimenter de nouvelles pratiques pédagogiques à partir d'une action innovante sur l'exploitation

Il s'agit de proposer des situations de formation aux apprenants en mobilisant les exploitations.

Livrable/Attendu: construction d'itinéraires de formation permettant d'aborder les spécificités de l'approche agroécologique (nouvelle éducation au jugement, à la responsabilité, à la complexité et à la gestion adaptative) : un projet par exploitation en lien avec son champs d'expertise 😞

Intervenant: I.A.E, Tiers temps régional ; Partenaire et appui: Agro-transfert, Réseaux thématiques DGER, INRA

➔B3 : Relancer l'innovation pédagogique ou « Comment former autrement ? »

Il existe des atouts et des possibilités dans l'Enseignement Agricole (EIE, pédagogie de projets, ALESA, exploitations ...), mais le système éducatif français dans son ensemble, et en particulier en Picardie, montre des failles : les résultats baissent, tant au niveau national (PISA, PIRLS) qu'à l'échelle régionale notamment en filière professionnelle. Les inégalités se creusent et la région Picardie est régulièrement en première place pour les élèves sortant du système sans diplômes, avec une prédominance du déterminisme social (CEREQ, 2012). Les élèves évoluent, ainsi que leur rapport aux savoirs : l'information est désormais disponible partout, la transmission de savoirs n'a plus sens pour eux. L'incompréhension entre l'école et les jeunes devient ainsi de plus en plus prégnante avec un malaise qui s'installe des deux côtés. L'injonction ministérielle à « produire autrement » interpelle de fait l'éducation et les enseignements en matière de responsabilité et d'enseignement de savoirs parfois non stabilisés et de questions socialement vives. Avec la transition agroécologique, il s'agit de révéler par rapport à ces questions socialement vives, les différents points de vue des acteurs concernés et en particulier ceux des élèves. L'enjeu consiste à confronter ces différentes visions, en administrant des débats et en exploitant les controverses qui en découlent, car c'est bien là que résident les leviers des apprentissages au changement. Cette démarche de confrontation implique de développer l'interdisciplinarité et de s'appuyer sur les pédagogies de l'action. L'objectif serait de pouvoir entraîner concrètement les élèves à la prise de décision en apprenant en particulier à identifier et à choisir les savoirs qui valent pour répondre aux situations proposées.

Le projet « Refondons l'école » met l'accent sur la réussite scolaire pour tous, des élèves au cœur de cette école, avec des personnels formés et reconnus et un système éducatif efficace et juste. Quant à la loi d'avenir, elle donne deux orientations fortes à l'Enseignement Agricole : la promotion sociale du jeune et l'émergence d'un nouveau modèle fondé sur l'agroécologie.

Favoriser la transition agroécologique va donc de pair avec une transition éducative permettant de donner des clefs de lecture d'un monde de plus en plus complexe et incertain.

« Enseigner à produire autrement » interroge certes les « savoirs robustes » (Mayen, 2013) à base de pratiques renouvelées, mais il interroge aussi les savoirs mis en avant dans les disciplines scolaires ainsi que l'épistémologie du développement agricole et notamment dans la construction des problèmes avec les parties prenantes de l'environnement – au sens large – dans lequel ces activités se développent.

Il s'agit donc de relancer l'innovation pédagogique en Picardie en rendant les acteurs lucides sur leurs pratiques et en mobilisant à bon escient les outils existants ou à créer, ceci dans le cadre de travaux avec le collectif E.A constitué des Directeurs d'EPL et Adjoints, des enseignants formateurs toutes disciplines et d'ESC, des CPE...

Extrait du PREA Picardie : *« L'enseignement agricole picard présente des résultats souvent inférieurs aux moyennes nationales, et ce, malgré l'engagement des équipes éducatives dans une démarche de réussite des apprenants. Il est donc nécessaire de mener, de façon globale, une réflexion sur la manière dont l'enseignement doit être aujourd'hui dispensé et sur la prise en compte de l'apprenant par l'ensemble de la communauté éducative. La recherche d'amélioration des résultats scolaires doit s'appuyer sur une politique concertée d'accompagnement des personnels éducatifs et enseignants autour des pratiques d'enseignement et du pilotage de l'innovation pédagogique »*

Il s'agit bien de se poser les questions suivantes:

Comment enseigne-t-on ?

Quels savoirs enseigne-t-on ?

A qui et dans quel objectif ?

Où enseigne-t-on (quel support, quelles données et quels objectifs) ?

✓B31 : Analyse de l'activité liée à l'enseignement - Comment le collectif EA permet et construit les apprentissages ?

B311 - Accompagner au changement de pratiques éducatives par l'analyse de l'activité liée au pilotage pédagogique

Malgré les efforts et initiatives des établissements, les changements attendus ne s'opèrent pas suffisamment et certains obstacles demeurent ; les innovations pensées se heurtent naturellement aux habitudes persistantes, aux méthodes pédagogiques ancrées.

En effet, le changement ne se décrète pas, il doit être accompagné à chaque niveau d'acteurs. Il s'agit d'accompagner les établissements sur la question du « pilotage pédagogique », quelle(s) mise(s) en œuvre possible(s), sur quel périmètre, avec quels moyens ? Les équipes de direction, chargées de manager les acteurs de la formation, doivent être accompagnées dans la gestion des agents et leur réflexion autour de nouvelles formes organisationnelles plus adaptées au « enseigner à produire autrement ». Cet accompagnement prend la forme de travaux de groupes avec les équipes de direction en lien avec le collectif EA.

Livrable/Attendu: Partager les difficultés organisationnelles et pédagogiques qui peuvent freiner le pilotage et inscrire les équipes de direction dans une culture socioconstructiviste du changement 😊

Intervenant: L.C Conseil (Organisme Externe) ; Partenaire et appui: EDUTER Ingénierie (à confirmer)

B312 - S'ouvrir aux différents possibles pédagogiques par une analyse « en continu » des pratiques pédagogiques

L'analyse « en continu » des pratiques pédagogiques consiste à comprendre la perception du métier des enseignants et formateurs picards, leurs postures d'enseignement et leurs postures au regard des controverses (sociales et agricoles notamment) pour rendre lisibles les éventuels freins à la transition et pour imaginer un dispositif d'accompagnement le plus pertinent possible.

Livrable/Attendu: Recueil et analyse des « perceptions du métier d'enseignant/formateur en Picardie » 😊

Intervenant: 1/3 temps Partenaire et appui: Agrocampus Ouest, RNEDD

Il s'agira d'une part, d'accompagner un 1^{er} collectif d'enseignants-formateurs (collectif EA) à la double compétence disciplinaire et en sciences de l'éducation pour ouvrir à d'autres possibles et mettre en œuvre une pédagogie la plus pertinente possible au regard des objectifs (y compris d'éducation au jugement, au choix, à la complexité, la responsabilité,...). D'autre part, l'action consiste à travailler avec les équipes pédagogiques sur ce que l'on veut que les jeunes apprennent, comment, dans quelles situations, sur quels problèmes construits avec eux.

Livrable/Attendu: Capitaliser sur les résultats et s'en servir de levier auprès des autres enseignants-formateurs. 😊

Intervenant: 1/3 temps régional Partenaire et appui: Agrocampus Ouest, RNEDD (à confirmer)

B313 - Définir les leviers d'ancrage

L'ancrage regroupe la notion de rétention, d'attachement et de réussite des apprenants ; pour identifier les leviers de l'ancrage au sein des établissements d'enseignement agricole picards, il s'agit de comprendre les logiques en jeu auprès des apprenants, puis de mettre en œuvre des dispositifs les plus adaptés possibles là où des marges de manœuvre existent (cadre de vie et de travail, ambiance, orientation, perception de l'école, apprentissages).

Livrable/Attendu: Recueil d'analyse des logiques d'ancrage et propositions à partir d'une enquête auprès de 410 apprenants 😊

Intervenant: 1/3 temps régional ; Partenaire et appui: DGER – BVIE, EDUTER Ingénierie (à confirmer)

✓B32 : Concevoir et Expérimenter de nouvelles pratiques pédagogiques par la création et l'expérimentation de nouveaux itinéraires de formation

Il s'agit en toile de fond, de favoriser toute initiative pédagogique d'ancrage scolaire, et de s'entendre sur les nouvelles compétences à développer auprès des futurs professionnels que sont les élèves, les apprentis, les stagiaires dans l'optique de :

- S'inscrire dans une culture socioconstructiviste du changement : celle-ci suppose que les équipes construisent elles-mêmes les situations et les réponses aux problèmes sociaux, organisationnels posés par le changement de pratiques.
- Partager les difficultés organisationnelles et pédagogiques qui peuvent freiner le pilotage des équipes pluridisciplinaires.
- Utiliser la dynamique de projet (organisationnel ou pédagogique) en tant que vecteur du changement.

La DRAAF/SRFD a lancé un appel à projet pour encourager et soutenir les équipes éducatives dans l'expérimentation de nouveaux itinéraires ou séquences pédagogiques en faveur de l'agroécologie, du développement durable ou de l'alimentation. Cet appel à projet est volontairement ouvert et pourra s'appuyer sur une séquence ou itinéraire de formation existant dans le cadre d'enseignements laissés à l'initiative des établissements, de modules pluridisciplinaires etc... Il intégrera une organisation pédagogique particulière à mettre en œuvre dans l'établissement.

Livrable/Attendu: 8 Propositions des établissements attendues avec proposition d'accompagnement 😊

Intervenant: 1/3 temps régional ; Partenaire et appui: DGER – BVIE, EDUTER Ingénierie (à confirmer), RNEDD

AXE C - Capitaliser, diffuser les résultats et accompagner la mise en œuvre de cette démarche auprès des acteurs de l'enseignement agricole

Il s'agit de mettre en évidence au travers de cet axe les éléments qui ont pu être développés dans les Axes A et B, hypothèses qui seront ajustées en fonction de l'avancée des travaux.

→C1 : Capitaliser et diffuser

Les différentes actions ou démarches mises en place pour « former autrement », « apprendre à produire autrement » et « produire autrement » doivent faire l'objet d'une diffusion efficace et suffisamment large pour profiter à la fois aux apprenants, contribuer à la dynamique agroécologique auprès des agriculteurs du territoire et informer le grand public des efforts fournis par l'Enseignement Agricole au sens large. Il s'agit notamment de :

- capitaliser sur les obstacles/leviers au changement, nouvelles compétences des directeurs d'exploitation,
- capitaliser sur l'utilisation et les intérêts de l'outil de positionnement « enseigner à produire autrement »,
- capitaliser sur la construction d'itinéraires de formation permettant d'aborder les spécificités de l'approche agroécologique (nouvelle éducation au jugement, à la responsabilité, à la complexité, la prise de risque et à la gestion adaptative),
- capitaliser sur une base de données formalisée et une méthodologie permettant d'utiliser en routine dans un objectif pédagogique les outils de diagnostics SIMEOS-AMG et OdERA-Systèmes mobilisant les principes de l'agroécologie et un recueil sur les conditions optimales d'utilisation de ces OAD,
- capitaliser sur des séquences de formation permettant une utilisation optimale des OAD SIMEOS-AMG et OdERA-Systèmes,
- capitaliser sur des scénarii de successions de cultures et d'associations d'espèces (animales et/ou végétales) innovantes pour chaque parcelle testée et des propositions d'expérimentation,
- capitaliser sur la certification HVE niveau 3 des exploitations auprès des acteurs du territoire afin d'encourager d'autres initiatives locales,
- nourrir l'espace dédié sur Chlorofil,
- diffuser une lettre d'information (2 déjà parues et diffusées aux partenaires),
- nourrir la conférence Educagri ouverte «Produisons autrement en Picardie»,
- organiser des journées thématiques sur chaque exploitation et selon le champ d'expertise défini.

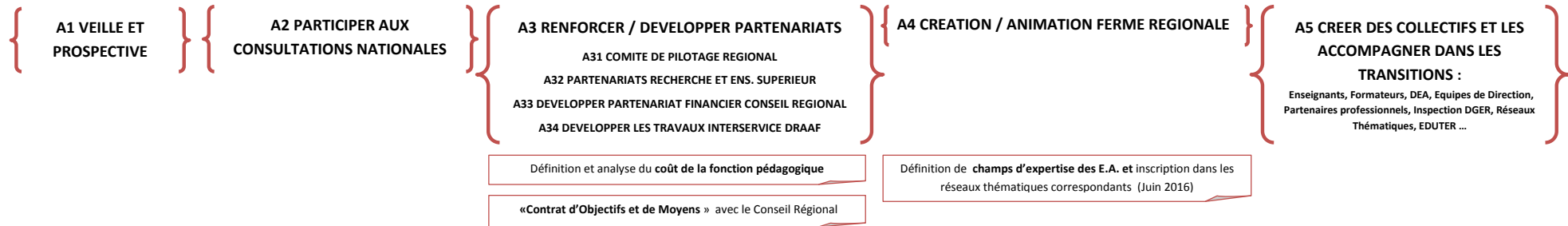
→C2 : Accompagner, Former

Pour chacun des axes détaillés précédemment, différents acteurs de l'Enseignement Agricole picard sont mobilisés dans des actions dont les thématiques, la méthode ou la démarche ne leur sont pas forcément familières. Il s'agit donc de les préparer au mieux à remplir les objectifs fixés dans le présent PEPA. Cet accompagnement implique de :

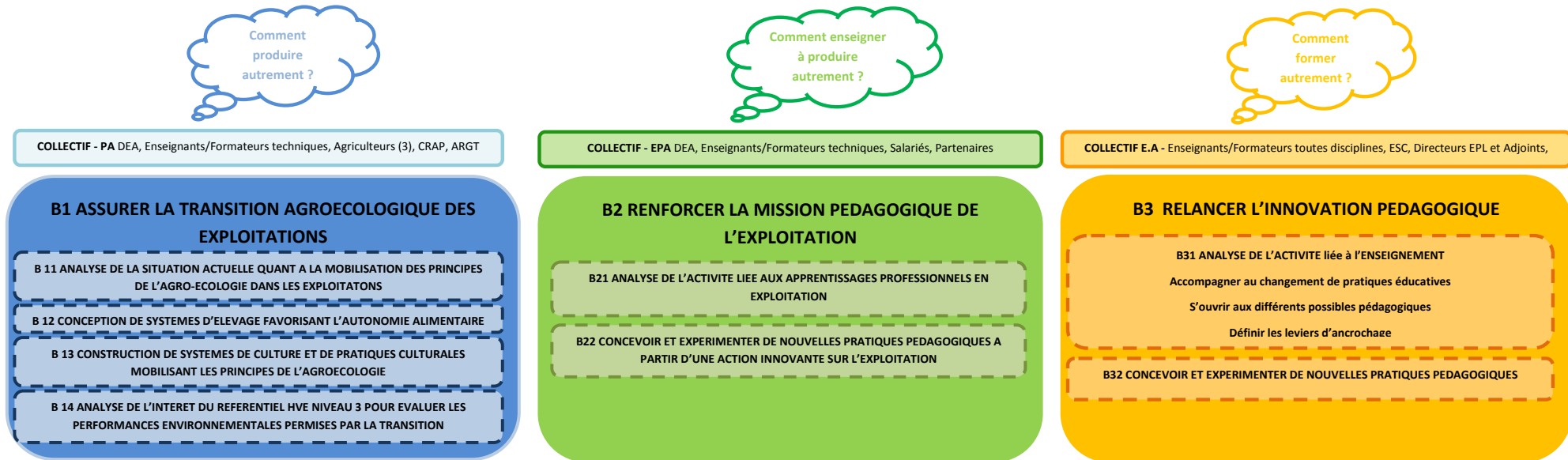
- Former les enseignants/formateurs aux outils de la « psychanalyse de la connaissance » et la « didactique professionnelle » afin d'être en mesure d'être lucides sur leur propre pratique professionnelle,
- Former des directeurs d'exploitations et enseignants techniques à l'utilisation des OAD,
- Accompagner les équipes dans la construction de séquences de formations innovantes,
- Former à l'écriture et la mise en œuvre du projet pédagogique de l'exploitation, eu égard aux enjeux du « Produire et Enseigner Autrement »,
- Former et accompagner au pilotage pédagogique, « libertés pédagogiques » et leur mise en œuvre,
- Former et accompagner des référents régionaux.

ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS AGRO-ÉCOLOGIQUE ET ÉDUCATIVE EN PICARDIE

AXE A – Initier des transitionS agroécologique et éducative en Picardie par une gouvernance régionale, en mobilisant l'ensemble des acteurs et partenaires - GOUVERNANCE



AXE B – Analyser les pratiques professionnelles, en concevoir et en expérimenter de nouvelles, tant dans le champ de l'activité d'enseignement que dans celui de l'activité agricole.



AXE C – Capitaliser, diffuser les résultats et accompagner la mise en œuvre de cette démarche auprès des acteurs de l'enseignement agricole : quelques exemples

